

Saint-François municipalise les Loisirs

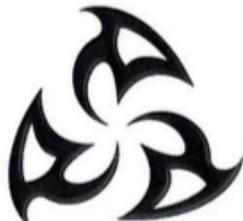
p. 7



La designer

Christiane Garant conférencière invitée
lors de la journée d'exposition des Fermières

p. 15

MYCO  ANNA

*Vous, vos droits
et nous...*

Depuis plus de 30 ans !

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418.248-3114 | Télécopieur : 418.248-2945
lemieuxparenttheberge@cgocable.ca

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin 259-7004

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Angèle Morin

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Les Impressions Credo, Lévis

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





SOMMAIRE

«Un petit geste qui tombe pile»	4
Projet de mise en valeur du presbytère	5
Rappel: L'année 2009 est l'année mondiale de l'astronomie!	6
Saint-François municipalise les Loisirs.....	7
Chronique policière	8
Quelques conseils en ce début de printemps	9
Ouverture du lieu de dépôt.....	9
10 000\$ au RAPSAR pour le vieillissement actif des aînés.....	10
Le terrier de Saint-François	11-12
Soirée vin fromage de la Fondation Rayons d'espoir	12
Les lauréats des Grands Prix du tourisme	13
Myco Anna ou la consommation réfléchie.....	15
Réunion des Fermières	15
Distribution de petits arbres	16
Une belle fête de la vie chrétienne.....	16
Coop Rivière-du-Sud nommé Étoile Coop 2009	17
Invitation aux rencontres Le Re-Lait.....	18
Des légumes racines produits ici et disponibles en tout temps!	19
Recette des Fermières	19
Bâtir un Québec sans pauvreté.....	20
Semaine nationale de la santé mentale.....	21
AGA de la TACA.....	21
Athlétisme	21
Le coin des loisirs.....	23
Les Débrouillards	24
Les amis, rejoignez le Club de fer	25
Pensée positive.....	25
Sudoku	25
Au fil des jours	26
L'Écho municipal	12 pages

Formation gratuite en RCR

Dans le souci d'avoir une population alerte lors d'un incident familial ou autre, le service de Premier Répondants avec l'aide d'un formateur, vous offre la possibilité de suivre une formation gratuite de 2 à 3 heures en soirée, sur la technique de Réanimation Cardio-Respiratoire.



Cette formation s'adresse à la population de Saint-François et de Saint-Pierre, peu importe l'âge, qui désirent découvrir ou approfondir leurs connaissances lors d'une urgence. Considérant l'importance d'une intervention rapide (moins de 5 minutes) pour la survie de la personne en détresse, il est primordial d'avoir une approche sécuritaire et efficace. Même si la municipalité s'est dotée du Service de Premier Répondants, il y aura toujours le temps de déplacement qui retarde l'intervention d'urgence.

Vous pouvez vous inscrire au près du bureau municipal de Saint-François au 259-7228 et lorsqu'un minimum de 10 personnes sera atteint, nous pourrons organiser cette formation. Nous espérons ainsi répondre à vos attentes en matière d'urgence.

Nous sommes à la 2^e année des visites préventives et nous voulons dire Merci à ceux visité l'an dernier pour leur disponibilité et leur compréhension envers leur sécurité et celle de leur famille. Nous continuerons les visites d'ici quelques semaines par équipe de 2 pompiers.

Nous voulons remercier les personnes qui sont déplacées lors de notre brunch le 5 avril dernier, car cette journée a été une belle réussite néanmoins de la période des sucres. ☪

Source: Service de Premier Répondants St-François



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Récupération des piles usagées

«Un petit geste qui tombe pile»



C'est sous le thème «Un petit geste qui tombe pile» que la MRC de Montmagny implante différents lieux de collecte de piles alcalines usagées. La récupération se faisait déjà et continue de se faire dans les lieux de dépôt de matières dangereuses implantés dans toutes les municipalités du territoire, mais étaient peu accessibles en général.

C'est ainsi que la MRC de Montmagny, avec la collaboration de divers commerces, a mis à la disposition des citoyens des contenants pour collecter les piles usagées.

Les piles: une plaie pour l'environnement

Selon Recyc-Québec, seulement 5,6 % des piles achetées sont collectées et recyclées ce qui signifie qu'environ 94% des piles se retrouvent dans les sites d'enfouissement et dans la nature. Les piles sont les plus polluantes de nos déchets car elles contiennent beaucoup de métaux lourds. Lorsqu'elles se retrouvent dans la chaîne alimentaire, suite à leur dispersion dans la nature, les métaux lourds peuvent se révéler très toxiques pour l'Homme, l'animal ou la nature. Les piles exigent une consommation importante des ressources naturelles, elles acidifient le sol et polluent la couche d'ozone et l'eau. Puisque la récupération de piles est négligeable, il était urgent de faciliter l'accès aux lieux de dépôt afin d'éviter que ces matières dangereuses continuent à se retrouver dans les sites d'enfouissement.

Matières acceptées

Piles alcalines (AA, AAA, 9 volts), piles carbone-zinc. Seules les batteries rechargeables pour les jouets, outils, téléphones sans fil, cellulaires, portables et caméscope sont acceptées.

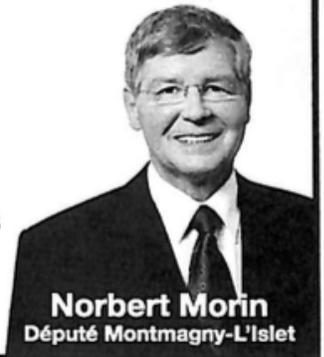
Source: Myriam Fortin
Chargée de projet en environnement
MRC de Montmagny

Liste des nouveaux lieux de dépôt

À Saint-François	Ultra dépanneur Boucherie Morin
À Berthier-sur-Mer	Quincaillerie Coop
À Saint-Pierre	Alimentation du Village
À Montmagny	Mode sans Frontière Éco-centre du Golf Magasin Coop IGA Magasin Korvette Pharmacie Proxim (Lavoie-D'Amours) Hôtel-Dieu de Montmagny



144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télé.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca



Norbert Morin
Député Montmagny-L'Islet

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

Offre d'emploi SERVEURS / SERVEUSES

Travail au bord de l'eau!
Service en salle à manger et banquet

Âge 18 ans minimum avec
expérience ou formation
équivalente en hôtellerie

Contactez Jacinthe
418-259-7514
c.v. par courriel

restoplage@videotron.ca



GARANTIE NATIONALE



Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

Projet de mise en valeur du presbytère

Ses principales caractéristiques à partir de photos plus récentes

Aujourd'hui nous comparerons une photo de 1908 déjà présentée dans l'article du mois d'avril, à des photos plus récentes, toutes réalisées après 1943. Cet exercice nous permettra de constater à quel point l'aspect extérieur de l'édifice a été transformé.



En 1908

Dès le premier coup d'œil, on constate que son apparence esthétique s'est améliorée.

En effet, en 1943, le Conseil de fabrique décide de faire aménager un toit au sud, à l'est, et au nord au-dessus de la galerie déjà existante. De plus, sur la façade sud, au-dessus de la porte principale, afin de bien l'identifier, on construit un fronton de forme triangulaire (voir photo 3).

Autres transformations

En poursuivant la comparaison entre la photo 1 et la photo 2, il devient évident que l'ajout d'une toiture aux galeries a engendré d'autres transformations. Pour supporter cette nouvelle structure, des poteaux de métal sont ajoutés sous la galerie, alors que la couverture est supportée par de gros poteaux de bois directement posés sur le plancher de la galerie. Le choix de ces gros poteaux de bois carrés pour supporter la charpente, conduit à une transformation majeure de la balustrade (bras de la galerie). La main courante légèrement convexe est élargie à la dimension des poteaux et réalisée à deux niveaux différents. Entre chacun des supports, les fers ornementaux sont remplacés par des petits poteaux carrés en bois. Au même moment, un escalier est ajouté à la galerie du côté est, face à la porte centrale de l'église.

Autre élément nouveau : au sud et à l'est, un treillis de bois cache le dessous de la galerie.

Ce qui étonne davantage, c'est que depuis la construction de l'édifice, un gros arbre a eu le temps de s'épanouir et a été heureusement préservé lors l'ajout du toit à la galerie.



Après 1943



Cette photo, un peu plus tardive, ajoute peu à la précédente, à l'exception des arbustes du côté sud et est, qui ont pris de la maturité.

Les persiennes qui décoraient chacune des fenêtres sont disparues.

Sur le côté est de l'édifice, une fenêtre a été transformée en porte.

Sur cette photo nous apercevons aussi, pour la première fois, la grotte édifiée en l'honneur de la Vierge. Ce nouvel aménagement, au coin sud du rocher, a été réalisé en 1940 pour la visite du cardinal Villeneuve et est donc antérieur à la construction de la toiture sur la galerie.

Cette dernière photo nous permet de voir l'édifice tel que nous le voyons

aujourd'hui depuis la réalisation des travaux de 1955 et 1956.

La partie est de la galerie est transformée en solarium. De plus, on ajoute une quatrième face à cette grande galerie en la complétant à l'ouest. Cette nouvelle partie est aussi aménagée en solarium. Au-dessus de ce dernier, on installe un petit balcon dont la porte d'accès provient d'une fenêtre modifiée.

Notons que la toiture de cette nouvelle partie de la galerie n'est pas apparentée à la toiture des trois autres côtés de l'édifice.

Au niveau des mansardes et des larmiers

C'est également lors de ces derniers travaux qu'on modifie la couverture des mansardes. En effet, des bardeaux d'asphalte remplacent les bardeaux de bois datant de la construction de 1886. La garniture des chambranles des fenêtres est simplifiée alors que la faite du triangle des lucarnes prend la forme d'une sphère.

En même temps, le revêtement de bois du dessous du larmier est remplacé par un soffite métallique aéré, et les consoles (corbeaux), élément décoratif propre à ce style de construction, disparaissent.

Source: Le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Le comité de mise en valeur du presbytère

La Société de conservation du patrimoine



Quoi de neuf dans les étoiles de notre MRC?

Rappel : L'année 2009 est l'année mondiale de l'astronomie !

Un beau bonjour à nos fidèles lecteurs ! Trois ans d'efforts depuis la fondation du club et une année mondiale de l'astronomie ou tous les espoirs sont permis pour le projet des étoiles de St-Pierre. Le défi de 2009 fixé par les bénévoles du club de St-Pierre : trouver des partenaires financiers pour permettre l'acquisition d'un miroir de télescope de 20 pouces de diamètre (500mm) qui deviendra le cœur du futur observatoire public de St-Pierre. Un miroir de 4000\$ qui ferait du projet de St-Pierre le deuxième plus grand télescope accessible au public au Québec (après l'Astrolab du Mont-Mégantic avec un miroir de 24 pouces). Amis lecteurs, si vous souhaitez devenir partenaire du projet des étoiles, c'est cette année que nous avons besoin de vous ! Contactez-nous ou venez nous voir à 19h les premiers et troisièmes vendredis du mois (congé en juillet et en août) au local des loisirs de St-Pierre ou par téléphone au 418-241-5220 entre 19h et 21h. En date du 25 mars, nous apprenions que la caisse populaire de la rivière du sud lançait le bal avec une toute première contribution financière de 1000\$. Ce samedi 2 mai venez nous voir aux Galeries Montmagny ou on tiendra un petit kiosque dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie 2009 entre 9h et 16h. Le mois de mars fut très occupé pour les bénévoles du club d'astronomie le ciel étoilé de St-Pierre qui

souhaitent maximiser la visibilité de ce loisir. En voici d'ailleurs une photo... ☉



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R3A0
Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télec.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Saint-François municipalise les Loisirs

Le conseil des loisirs a vu le jour avec la construction à l'époque du Centre des loisirs. Le conseil des loisirs avait sa charte et était indépendant de la Municipalité et générait assez de revenus pour s'autofinancer. Mais avec les années, le temps passe et les gens se succèdent. De nos jours, les Loisirs sont financés à 100% par la Municipalité.

Dans les réunions du conseil des loisirs, beaucoup de temps était consacré au secrétariat et ce même si le secrétariat était déjà fait par la Municipalité. Pour le personnel, la ligne d'autorité n'était pas claire. Parfois les directives venaient du maire, du conseiller municipal, du directeur général, du président des Loisirs, des directeurs des Loisirs. En effet, beaucoup de monde pouvaient intervenir et de plus, le conseil des loisirs, selon sa charte, pouvait remplacer ses directeurs à tous les ans lors de sa réunion annuelle.

Est-ce que la municipalisation va changer nos loisirs tels que nous les connaissons maintenant? Non!

Tous les organismes qui oeuvrent au niveau des loisirs comme le baseball, le soccer, la pétanque, le club de fer, les archers et bien d'autres s'autofinancent par des commandites et tout autre revenu. Ils ont tous leurs bénévoles et ne relèvent aucunement du conseil des loisirs. Les infrastructures qu'ils utilisent se sont réalisées en partenariat avec la Municipalité et c'est grâce à des gens dynamiques que tout cela fonctionne.

Plan directeur des loisirs

La municipalité s'est dotée d'un plan



directeur des loisirs qui établit un cadre général pour la prise de décision qui favorise le dynamisme à Saint-François.

Le Plan directeur des loisirs a déterminé les forces des organismes et des infrastructures de loisirs existants ainsi que les défis à relever pour ces derniers. Quelques initiatives visant la création de nouvelles infrastructures ont été déterminées dans le Plan directeur.

Les orientations principales proposées par le Plan sont représentées par plusieurs mesures stratégiques et opérationnelles visant la communication et la collaboration :

Instauré une politique intermunicipale

Instauré une politique familiale

Instauré un calendrier d'activités

Instauré une politique Action jeunesse en partenariat avec l'école La Francoière

Bien d'autres mesures seront mises de l'avant.

Un Plan qui sera suivi

Les orientations du Plan directeur des loisirs seront surveillées régulièrement avec au minimum un rapport mensuel présenté au conseil municipal et un rapport annuel relevant les progrès et les ajustements faits relativement aux mesures énoncées au Plan directeur.

Le Plan directeur vise l'accessibilité et la capacité financière à offrir des services de loisirs. ☉

Yves Laflamme, maire

Mario Marcoux, conseiller responsable du Plan directeur



La Coop

Rivière-du-Sud

**Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ?
Contactez-nous !**

34, Chemin St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

À vélo... méfiez-vous!

Le vélo: un sport, un loisir, un moyen de transport et bien plus encore! Afin de profiter au maximum de cette activité, voici des éléments dont vous devez vous méfier afin de ne pas tomber dans certains pièges lorsque vous circulez à bicyclette.



Méfiez-vous:

- des grilles d'égouts afin que votre roue ne pénètre pas dans les ouvertures;
- des portières d'automobiles qui peuvent s'ouvrir à n'importe quel moment, particulièrement lorsque vous passez à proximité, cela peut causer des collisions;
- des véhicules qui sortent d'une entrée privée, la plupart du temps en marche arrière, ou qui surgissent d'une voie transversale;
- des autobus urbains qu'il ne faut pas dépasser par la droite; respectez aussi les feux intermittents des autobus d'écoliers;
- des espaces créés entre les voitures stationnées; tentez de rouler le plus possible en ligne droite sans vous glisser dans ces espaces.

SOYEZ PRUDENT ET BONNE RANDONNÉE! ♦



On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES



Caroline Lévesque



PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation

Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Sciage • Planage • Séchoir à bois

Service de mini-pelle

Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces

RÉQ: 8343-3219-14

Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Transport

Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme



Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

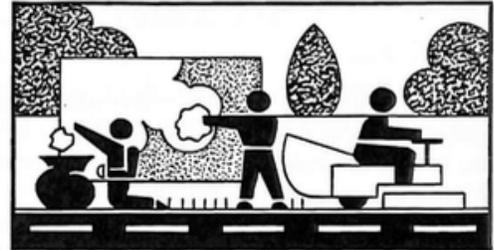
Quelques conseils en ce début de printemps

En ce beau début du mois de mai, serais-ce trop vous demander :

- De balayer le trottoir devant votre demeure;
- De couper l'herbe de votre terrain qui empiète sur le trottoir;
- De vous servir de votre coupe-bordure électrique ou à gaz afin de faire disparaître les mauvaises herbes qui poussent entre l'asphalte et la bordure du trottoir;

Si chaque personne fait sa part, il en coûtera moins cher à la Municipalité et cet argent pourra être investi dans d'autres projets. Merci à l'avance! ☉

Yves Laflamme, maire



Simone Simard, prop.
10, chemin des Prairies Est
Saint-François
(Québec) GOR 3A0
L.S.B.C. inc.
Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

Ouverture du lieu de dépôt

Le samedi 9 mai, le site du dépôt situé à l'est du Garage municipal fera son ouverture et ce, tous les samedis entre 8h et midi. Une personne sera sur les lieux pour vous accueillir et vous guider.

Évidemment, ce service ne s'adresse qu'aux résidents de Saint-François et le lieu de dépôt n'est ouvert que les samedis avant-midi. Au fin de contrôle, une pièce d'identité pourra vous être demandée par le surveillant afin de vérifier si vous résidez à Saint-François. Donc, s'il vous plaît, soyez coopérant.

Sur place, les services suivants vous seront offerts:

- | | |
|------------------|---|
| 1 container pour | le fer et le métal |
| 1 container pour | le gazon, les feuilles et les résidus verts |
| 1 container pour | les matériaux secs (bois, béton, asphalte, carton, résidus de construction, de réparation et de démolition) |
| 1 container pour | les résidus de peinture |
| 1 boîte pour | le matériel informatique (écran, clavier etc.) ☉ |

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0
Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

**La Maison Funéraire
Laurent Normand**

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{er} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Programme Du cœur à l'action pour les aînés du Québec

10 000\$ au RAPSAR pour le vieillissement actif des aînés

Au nom de la ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais, le député de Montmagny-L'Islet et vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire, M. Norbert Morin, annonce l'octroi d'un montant de 10 000 \$ au Regroupement pour l'activité physique et la santé des aînés et des retraités (RAPSAR), pour un projet destiné à améliorer les conditions de vie des aînés du comté dans le cadre du programme Du cœur à l'action pour les aînés du Québec.

Cet organisme à but non lucratif œuvre dans les MRC de Montmagny et de L'Islet et a pour mission de promouvoir de saines habitudes de vie chez les aînés par des programmes de sensibilisation visant la prévention de la santé.

Le projet du RAPSAR souhaite répondre à la volonté des aînés du territoire de bénéficier d'un éventail plus large d'activités physiques. L'organisme créera des clubs de marche avec pour objectif de cibler deux responsables par groupe qui animeront des sorties hebdomadaires. Pour sa part, le responsable du projet aura pour mandat de superviser les groupes et de développer les outils nécessaires à la motivation des participants et à la réalisation des activités.



MM. Patrice Coulombe, président du conseil d'administration du RAPSAR, Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, Daniel Samson, conseiller au RAPSAR.

«Je suis heureux de m'associer à cet organisme qui favorise la mise en forme de nos aînés. RAPSAR les aide à garder la forme et à préserver leur réseau social. Grâce à l'aide financière accordée, l'organisme réalisera son projet qui assurera le vieillissement actif des aînés et qui favorisera ainsi leur participation à la communauté. C'est une excellente nouvelle pour le comté de Montmagny-L'Islet!» a déclaré le député Norbert Morin. ♦

Sources: Nancy Carrier
Adjointe aux communications

Ecoflo®

L'installation septique qui protège
le mieux votre santé et votre environnement!

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!



Premier Tech
Environnement

PTENV.COM

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12
218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0
Téléphone : **418 259-7841**
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.geocities.com/philiablais

SPÉCIALITÉS • Déneigement • Drainage de champs
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice



Installateur
Ecoflo®

Le terrier de Saint-François

Dans la série, le terrier de Saint-François, nous vous présentons ce mois-ci les lots numéro 5-P.

LOT NO 5-P, NO MATRICULE 9196 04 1049

Borné au nord-est au lot no 4, au sud-ouest au lot no 6 au nord à Municipalité de Berthier, au sud à la Rivière du Sud. Front 1.8 arpents, profondeur 40.33 arpents, superficie 71 arpents 28 juin 1975 ..Cadastre - Ce lot appartient à Stanislas Morin. 1900.....Testament - Succ. Stanislas Morin. 1900Vente - Dame veuve Stanislas Morin à Elzéar Morin. 1916-09-01Donation - Elzéar Morin à Léon Morin. 1919-01-04.....Donation - Ferdinand Bernier à Léon Morin. 1923-11-13Vente - Léon Morin à Arthur Morin. 1932-12-24Cession - Arthur Morin à Lefavre & Marmette, syndic. 1933-12-19..... Vente - Lefavre & Marmette, syndicat à Joseph Létourneau. 1943-09-07Donation - Joseph Létourneau à Alphonse Blais. 1947-08-22 Vente - Alphonse Blais au Dir. des Anciens Combattants. 1959-04-21 Vente - Dir. des Anciens Combattants à Maurice Garant. 1982-04-07 Vente - Maurice Garant à Hubert Garant. 1993-12-21Donation - Hubert Garant à dame Francine Brisson. 2000-02-03.....Vente - Ferme Franbert à Les Fermes Godbout & Fils. 2000-10-10 Vente - Les Fermes Gorbout & Fils à Ferme Rosaire Garant.

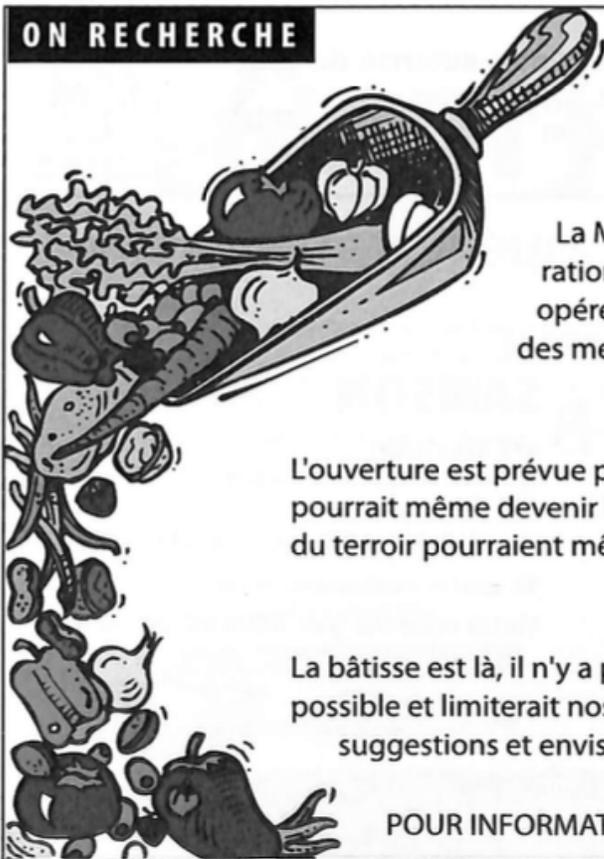
Cette partie du lot no 5 est la propriété de Ferme Rosaire Blais. Elle est identifiée au numéro civique 195, chemin Saint-François-Est.

LOT NO 5-P, NO MATRICULE 9096 86 2470

Borné au nord-est au lot no 4, au sud-ouest au lot no 5, au nord au lot no 5, au sud au chemin Saint-François-Est. Front 192 pieds, profondeur 167 pieds, superficie 32 064 pieds carrés. 28 juin 1975 ..Cadastre - Ce lot appartient à Stanislas Morin. 1900.....Testament - Succ. Stanislas Morin. 1900Vente - Dame veuve Stanislas Morin à Elzéar Morin. 1916-09-01Donation - Elzéar Morin à Léon Morin. 1919-01-04.....Donation - Ferdinand Bernier à Léon Morin. 1923-11-13Vente - Léon Morin à Arthur Morin. 1932-12-24Cession - Arthur Morin à Lefavre & Marmette, syndic. 1933-12-19..... Vente - Lefavre & Marmette, syndicat à Joseph Létourneau. 1943-09-07Donation - Joseph Létourneau à Alphonse Blais. 1947-08-22 Vente - Alphonse Blais au Dir. des Anciens Combattants. 1959-04-21 Vente - Dir. des Anciens Combattants à Maurice Garant Construction de la résidence. 2008-10-02 ___Déclaration transmission - Succ. Maurice Garant à dame Ida Blais.

Cette partie du lot no 5 est la propriété de dame Ida Blais. Elle est identifiée au numéro civique 212, chemin Saint-François-Est

ON RECHERCHE



MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD DIVISION LOISIRS

La Municipalité est à la recherche d'un entrepreneur en restauration, d'une personne, d'un couple ou d'un organisme pour opérer un casse-croûte restaurant (saisonnier ou à l'année), avec des menus santé qui pourraient être offerts au Centre des Loisirs.

L'ouverture est prévue pour le début octobre 2009. Ce casse-croûte restaurant pourrait même devenir le traiteur officiel pour le Centre des Loisirs et des produits du terroir pourraient même y être offerts.

La bâtisse est là, il n'y a pas de restaurant à Saint-François, l'aménagement serait possible et limiterait nos coûts d'exploitation. La Municipalité est ouverte à vos suggestions et envisage toutes les possibilités.

POUR INFORMATION: BUREAU MUNICIPAL **418 259-7228**

Soirée vin fromage de la Fondation Rayons d'espoir Une activité de financement au profit des usagers des CHSLD et des CLSC

La Fondation Rayons d'Espoir de la MRC de Montmagny organise sa première activité de financement avec une soirée vin fromage le vendredi 29 mai prochain, 19 h, à la cafétéria de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. 150 billets sont en vente dès maintenant au coût unitaire de 35\$ auprès de la réception des CLSC de Montmagny et de St-Fabien ainsi que celles des Centre d'hébergement de Cap St-Ignace et de St-Fabien.

Les profits recueillis lors de cette soirée permettront à la Fondation de répondre à un plus grand nombre de demandes de la part des usagers des CLSC et des centres d'hébergement. En effet, selon certains critères, la Fondation accorde un soutien financier aux personnes qui sont aux prises avec un problème de santé et qui n'ont pu recevoir de soutien par le biais des programmes d'aide existants.

C'est donc une invitation à venir déguster les savoureux fromages de chez Alimentation Danielle et Serge dans une ambiance amicale et décontractée. Pour obtenir plus de renseignements sur l'activité ou sur la Fondation, communiquez avec Mme Stéphanie Langlois, présidente, au CLSC de Montmagny au 418-248-2572. ☎

Source: Stéphanie Langlois
CLSC de Montmagny

Suite de la page 11 Le terrier...

LOT NO 5-P, MATRICULE 9096 85 2794

Borné au nord-est au lot no 5, au sud-ouest au lot no 5, au nord au chemin St-François-Est, au sud au lot no 5. Front 100 pieds, profondeur 100 pieds, superficie 10,000 pieds carré
28 juin 1975 Cadastre - Ce lot appartient à Stanislas Morin.
1900.....Testament - Succ. Stanislas Morin.
1900Vente - Dame veuve Stanislas Morin à Elzéar Morin.
1916-09-01Donation - Elzéar Morin à Léon Morin.
1919-01-04.....Donation - Ferdinand Bernier à Léon Morin.
1923-11-13Vente - Léon Morin à Arthur Morin.
1932-12-24Cession - Arthur Morin à Lefavre & Marmette, syndic.
1933-12-19.....Vente - Lefavre & Marmette, syndicat à Joseph Létourneau.
1943-09-07.....Donation - Joseph Létourneau à Alphonse Blais.
1947-08-22Vente - Alphonse Blais au Dir. des Anciens Combattants.
1959-04-21Vente - Dir. des Anciens Combattants à Maurice Garant.
1977.....Donation - Maurice Garant à Jacques Garant.

Construction de la résidence

Cette partie du lot no 5 est la propriété de Jacques Garant. Elle est identifiée au numéro civique 205, chemin Saint-François-Est. ☎



Le Café du Havre

Réouverture vendredi 1^{er} mai
dès 8h

Horaire pré-saison
vendredi - samedi - dimanche
À compter du 5 Juin
nous serons ouvert tous les jours.

Réservation de salle en tout temps pour groupe

**Plusieurs postes sont à combler
au restaurant**

- Cuisinier(ère) • Aide-cuisinier(ère)
- Serveur(se)

**Préposé(e) à l'accueil
à combler à la marina**

Participe à l'entretien des installations
Accueille et oriente les plaisanciers
35h/semaine
Pour la période estivale

Faites nous parvenir votre CV
à l'adresse au bas ou

✉ par courriel ✉
havrebsm@globetrotter.net

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

Votre centre autorisé de
recyclage d'autos de
la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

GARAGE
SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGSAMSON.COM



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Cormin
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.

Les lauréats des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches

Le 3 avril dernier, Tourisme Chaudière-Appalaches a dévoilé le nom des 18 lauréats des 24e Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches. Le Gala s'est tenu au Centre de congrès et d'expositions de Lévis devant plus de 250 personnes. Cet événement a été l'occasion de reconnaître le leadership et l'innovation de plusieurs entreprises.

Les lauréats régionaux 2009 sont en Côte-du-Sud

Catégorie Restauration - développement touristique

La Boustifaille (Roche à Veillon)



Catégorie Transports et voyages
Air Montmagny



Catégorie Ressources humaines
- Mention relève touristique
Marie-Pierre Dubé
CLD de la MRC de Montmagny



Catégorie Ressources humaines
- Mention superviseur touristique
Stéphanie Charland
Parc régional des Appalaches

Dès le 1^{er} mai

Du [neuf] pour les travailleurs

Pour stimuler l'économie et lutter contre la pauvreté, le gouvernement du Québec agit.

- Hausse du salaire minimum de 8,50\$ à **[9\$]** l'heure.
- Hausse du salaire au pourboire de 7,75\$ à **[8\$]** l'heure.

Pour en savoir plus :

www.cnt.gouv.qc.ca

1 800 265-1414 • 514 873-7061

Commission des normes du travail
Québec



Prix régional - Mention spéciale Internet
(prix régional)

www.aubergedesglacis.com
Auberge des Glacis

Mme Johanne Lessard, présidente de Tourisme Chaudière-Appalaches, tient à féliciter tous les finalistes et les lauréats de cette 24^e édition des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches.

Les lauréats régionaux, à l'exception des prix spécifiques à la Chaudière-Appalaches, sont en lice pour les Grands Prix nationaux qui auront lieu au Centre des congrès de Québec, le 15 mai prochain.

Source: Annie Thibodeau,
Conseillère en communications et relations publiques
Tourisme Chaudière-Appalaches



Morel



MARIE-CLAUDE MOREL, physiothérapeute

VOTRE MAISON, UN ATOUT DE TAILLE POUR FINANCER VOS RÉNOS.

Basée sur la valeur de votre propriété, la marge Atout est une marge de crédit permettant aux propriétaires de financer une multitude de projets à un taux d'intérêt très avantageux. Qu'il s'agisse de rénovation, d'achat de véhicule ou d'un projet personnel, la marge Atout vous donne la liberté de gérer et d'utiliser vos fonds quand bon vous semble, quel que soit le projet.

Voyez votre conseiller.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

MARGE ATOUT

1 800 CAISSES desjardins.com

Siège social

526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud



Desjardins

Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Myco Anna ou la consommation réfléchie

par Raynald Laflamme

Sans aucun doute liée aux talents de nos mères à faire du neuf avec du vieux pour habiller la famille, la présence de Christiane Garant de la maison de couture Myco Anna à titre de conférencière invitée lors de la journée d'exposition des Fermières est un choix des plus sensés. Ce choix est encore davantage d'actualité en ces temps de turbulence économique et d'appel à la protection de l'environnement.



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



EMBALLAGES LM
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petite et grande quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

www.emballageslm.com

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

Myco Anna est une maison de couture: OUI! Myco Anna est une griffe, une ligne de vêtement: encore OUI! Plus que cela! Myco Anna, dont le siège sociale est à Québec, est une jeune entreprise avec une mission sociale. Comme le décrit son site Internet -qui est aussi une boutique d'achat en ligne- Myco Anna «propose une réflexion concrète sur l'état de notre planète, puisque chaque pièce est conçue, totalement ou en partie, de matières recyclées et de balances commerciales».

Donc si vous êtes de celles et ceux qui pensent que la protection de l'environnement n'est qu'une mode, Myco Anna habillera votre pensée à l'effet que la mode peut être aussi l'expression des valeurs les plus profondes et qu'elle peut devenir un mode de vie.

Pour entendre Christiane Garant le mardi 12 mai, les Fermières vous invitent à vous procurer votre carte de souper au profit du Club.

Pour les détails, lire l'article suivant.

Réunion des Fermières

Voici le programme d'activité du mois de mai.

Le mardi 5 mai à 19h30

Réunion mensuelle du cercle des fermières au local habituel.

Le jeudi 7 mai

Congrès régional à St-Pacôme pour le conseil d'administration.

Le dimanche 10 mai

Nous soulignerons la fête des mères lors de la messe de 10h30 à l'église.

Le mardi 12 mai

Exposition locale. Souper spaghetti, conférence, tirage de nombreux prix.

Les activités de cette journée se teindront au centre des loisirs. Les exposantes doivent apporter leurs pièces de 9h30 à 11h30.

15 h ouverture de l'exposition des fermières ainsi que celle des élèves de 4, 5 et 6 année pour l'artisanat jeunesse.

17h30: souper spaghetti au coût de 12\$ pour les adultes, 5\$ pour les élèves du primaire;

19h30 Conférence de Mme Christiane Garant de Myco Anna.

20h Tirage d'une courtepointe et de nombreux prix confectionnés par les Fermières.

Distribution de petits arbres

Grâce au ministère des Ressources naturelles, la Municipalité peut distribuer gratuitement à ses contribuables une bonne quantité de petits arbres dans les essences suivantes:

Pins blancs -- pins rouges -- mélèzes --- sapins -- bouleaux jaunes -- érables à sucre -- épinettes blanches.

La distribution des arbres se fera le samedi 16 mai entre 8h et midi au Garage municipal. La limite est de 10 arbres par personne. À midi, s'il en reste, ils seront distribués aux gens présents.

Bonne plantation! ☘



BOUCHERIE
Richard Moreau

602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

• service d'abattage • viande de choix
• produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ



Une belle fête de la vie chrétienne

Félicitations aux jeunes qui ont reçus leur Sacrement de la Confirmation en février dernier. Bravo pour votre persévérance à votre démarche de plusieurs mois. Mgr Moreau s'est dit très heureux de célébrer sa première Confirmation à Saint-François car Mgr Fecteau (notre ancien évêque) nous avait décrit comme une paroisse très dynamique et des confirmands des mieux préparés.

Un grand merci aux parents qui accompagnent leurs jeunes pour ces moments importants de leur vie de Foi. Un merci spécial à tous ceux qui ont participé à cette belle cérémonie : l'abbé Daniel Ouellet pour sa disponibilité pendant toute la démarche, à Nathalie, Marie-Eve et toute la chorale pour leurs beaux chants adaptés spécialement pour ce jour, à Denise notre animatrice, aux servants, aux parents bénévoles qui encadraient les confirmands, à Mgr Moreau pour votre simplicité et votre gentillesse et surtout à vous les jeunes pour votre sérieux et votre recueillement pendant toute cette belle fête de votre vie chrétienne.

Merci aussi à tous les paroissiens et familles présentes qui portent ces jeunes dans leurs prières de tous les jours.

Fabienne Biais, animatrice à la formation chrétienne

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877

Boulet

Encens Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encensboulet.com

Achat et vente de ferme

La Coop
Rivière-du-Sud

**Nommé ÉTOILE
COOP 2009**



Le 17 février dernier, à l'occasion de sa 74^e assemblée générale annuelle, la Coop Rivière-du-Sud a présenté, au Centre des Loisirs de St-François, ses résultats de l'exercice financier se terminant au 31 octobre 2008. Ces derniers sont marqués d'un excédent de 228 488\$, comparativement à 155 802\$ en 2007, soit une augmentation de 72 686.00\$.

Malgré un contexte économique morose, La Coop Rivière-du-Sud a déposé un bilan financier positif, se justifiant par une augmentation des volumes dans le secteur de la meunerie et une augmentation des volumes dans le secteur végétal. La Coop a remis à ses membres une ristourne de 107 411\$ comptant.

De plus, plusieurs économies ont été obtenues grâce à l'optimisation du secteur laitier, soit le projet chrysalide. Ce projet consiste à transférer les gains de productivité tout au long de la chaîne de valeur en faveur des producteurs pour améliorer les revenus, diminuer les coûts et ainsi augmenter la rentabilité à la ferme. Pour ce faire, nous allons continuer de rechercher des grains d'efficacité au niveau de la fabrication, de l'expédition et accompagner nos membres avec l'aide de nos experts-conseils pour améliorer l'efficacité à la ferme. Au cours de l'année 2008, une gamme vip dans le secteur de la moulée en cube ainsi qu'une nouvelle charte d'escompte de volume ont été mis en place dans le but de maximiser les structures d'entreposage à la ferme et la meunerie. Un programme de financement de silos à moulée et à supplément a été conçu pour les producteurs de la région. Ce qui a permis d'augmenter l'efficacité et de réduire les coûts.

Pour souligner ses nombreux efforts, La Coop Rivière-du-Sud s'est vu mériter le titre d'Étoile-Coop 2009, dans le cadre de la septième édition du concours de la Coopérative Étoile, remis lors du banquet de l'assemblée générale annuelle de la Coop Fédérée.

La Coop Rivière-du-Sud s'est distinguée par l'excellence de sa candidature dans la catégorie des coopératives présentant un chiffre d'affaires allant de 6 à 18 millions de dollars. De plus, la Coop s'est démarquée grâce à la progression de ses ventes de 15%, au cours des trois dernières années, ainsi qu'à avoir développé un concept de quincaillerie/dépanneur/station-service à sa succursale de La Durantaye.



De gauche à droite :
Denis Richard, Président de La Coop Fédérée
Guillaume Sylvain, Administrateur de La Coop Rivière-du-Sud
Stéphane Bilodeau, Directeur Général de La Coop Rivière-du-Sud
Jocelyn Campagna, Président de La Coop Rivière-du-Sud
Jocelyn Dion, Président de La Coop Prévert

Ce concours organisé par la Direction des affaires coopératives de La Coop Fédérée vise à encourager les efforts des coopératives affiliées dans leur recherche de l'excellence et met à l'honneur la richesse de la vie associative et les bonnes pratiques de gestion. La sélection des finalistes a été effectuée sur la base de critères rigoureux, comprenant la performance financière, la gestion des ressources humaines et la vie associative.

**NOUVEL
HORAIRE**

**À compter du 1^{er} mai,
nous serons ouvert
entre 12h et 13h**

La Coop
Rivière-du-Sud



**Pour la période estivale
Le Samedi ouvert
jusqu'à 15h**

St-François : (418) 259-7715
Berthier-sur-Mer : (418) 259-7718
La Durantaye : (418) 884-2802

Invitation aux rencontres



Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319.

Rencontre d'après-midi: Au quotidien avec un bébé allaité

Le quotidien avec un bébé comporte des hauts et des bas et est rempli d'émotions de toutes sortes. Venez partager vos appréhensions ou votre expérience avec nous le jeudi 14 mai 2009 à 13h30. Nous y échangerons mille et un petits trucs pour nous entraider !

Rencontre de soir: Les pleurs du bébé

Mon bébé me parle, il pleure, c'est sa façon de communiquer.

Que veut-il me dire ? Besoin ou caprice ?

Qu'est-ce qu'un bébé aux besoins intenses ?

Toutes ces questions seront abordées lors de notre rencontre du jeudi 7 mai 2009 à 19h.

Au plaisir de vous rencontrer! ☉

Livres de recettes à vendre

Pour son financement, Le Re-lait vend un livre de recettes préparé à partir des recettes préférées des marraines du groupe. Il est en vente au coût de 10\$. Il s'agit d'une excellente idée-cadeau pour les jeunes familles. Vous pouvez vous le procurer en téléphonant à Caroline Jean au 418-259-3131, à Patricia Cloutier au 418-598-3430, auprès des marraines du groupe, ou lors des rencontres mensuelles.

« Si tous les bébés étaient nourris exclusivement au sein dès leur naissance, on sauverait chaque année 1,5 million de vies, d'après certaines estimations. » - Unicef ☉

Site Internet : www.lerelait.com
Courriel : lerelait@globetrotter.net

Lacombinaison gagnante

FONDATION
MISE SUR TOI
une initiative de Loto-Québec



Pensez-vous
qu'il existe des trucs
pour gagner ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu.
Découvrez votre portrait de joueur en vous
procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

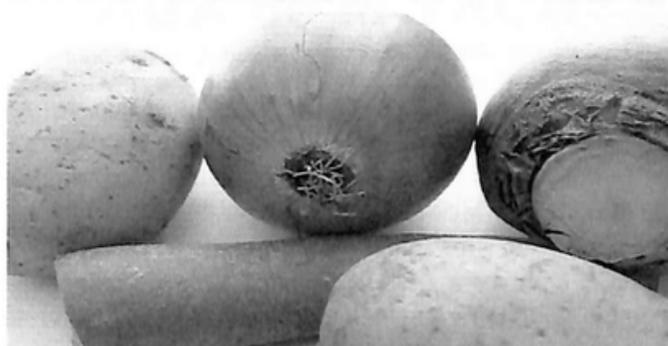
Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
1 866 787-5289

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

Des légumes racines produits ici et disponibles en tout temps !

Toute l'année, vous pouvez déguster les patates douces, les pommes de terre, les carottes et une foule d'autres légumes racines produits ici, dans la région de la Chaudière-Appalaches. Profitez donc des journées froides d'hiver pour déguster une bonne raclette, agrémentée de patates douces d'un producteur d'ici. Concoctez-vous un bon pâté chinois fait à base de pommes de terre de la Chaudière-Appalaches. Vous en avez l'eau à la bouche, n'est-ce pas ?



Manger localement, c'est encourager un producteur local, tisser des liens avec lui et bénéficier d'un produit frais, parfois même toute l'année. En contribuant à réduire le transport des aliments, vous diminuez les impacts de votre consommation sur l'environnement. Tout le monde y gagne, y compris la Chaudière-Appalaches et le monde dans lequel nous vivons !

Pour en connaître davantage sur les produits d'ici ou pour consulter des idées de recettes de la Chaudière-Appalaches, visitez le <http://www.taca.qc.ca>.

Source : Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches

Recette des Fermières

Carré de chocolat à l'avoine

125 ml (½ tasse)	beurre
50 ml (¼ tasse)	sucre
50 ml (¼ tasse)	cassonade tassée
1	oeuf
5 ml (1c. à thé)	vanille
125 ml (½ tasse)	farine
3 ml (½ c. à thé)	poudre à pâte
1 ml (¼ c. à thé)	sel
250 ml (1 tasse)	flocon d'avoine à cuisson rapide
1 paquet (175g)	brisure de chocolat mi-sucré
250 ml (1tasse)	raisins secs

Battre le beurre en crème. Incorporer graduellement le sucre et la cassonade. Ajouter l'œuf et la vanille; battre jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Incorporer la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter les flocons d'avoine et 125 ml (½ tasse) de brisure de chocolat en remuant. Ajouter les raisins secs. Étaler le mélange dans un moule carré de 9 pouces non graissé. Parsemer le mélange du reste des brisures de chocolat. Cuire au four à 350°F de 30 à 35 minutes.

Bonne appétit. ☺

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici

Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent 259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Bâtir un Québec sans pauvreté

Le 14 mai prochain, des citoyens ainsi que des représentants d'organismes qui luttent contre la pauvreté se réuniront sur la Colline parlementaire pour le dépôt de la pétition « MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté ». Il s'agit d'une campagne de mobilisation pour démontrer à l'Assemblée nationale notre volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté

et de l'engager, au nom des droits humains, à combattre la pauvreté dès maintenant. L'équipe du Centre-Femmes participera à l'évènement.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté revendique les mesures nécessaires pour:

- Que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité;
- Que le salaire minimum soit fixé à 10,16 \$/heure (2007) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté;
- Que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267\$/an (2007), afin de préserver sa santé et sa dignité.

Près de 85 000 signatures d'appui à ces revendications ont été recueillies à travers le Québec. Si vous désirez covoiturier et nous accompagner lors du dépôt de cette pétition, nous vous invitons à nous en informer au (418) 598-9677.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un regroupement de 33 organisations nationales québécoises, ainsi que des collectifs régionaux dans presque toutes les régions du Québec. Il vise à jeter les bases d'un Québec sans pauvreté, en associant les personnes en situation de pauvreté à toutes les délibérations, décisions et actions qui les concernent. Il est à l'origine du débat public qui a conduit à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002. Le Centre-Femmes La Jardilec ainsi que plusieurs organismes de la région font partie du collectif. ☉



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Chèques

personnalisés pour les entreprises
conformes aux nouvelles
normes de l'ACP



FAITES CONFIANCE AU SPÉCIALISTE !

INFORMEZ-VOUS : 418 839-7207

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6J 2Y8

Sans frais : 1 888 839-7207
Télé. : 418 839-1665 • Courriel : imp.credo@qc.aira.com

Semaine nationale de la santé mentale

On gagne à se Reconnaître

La Semaine nationale de la santé mentale se tiendra du 4 au 10 mai: On gagne à se Reconnaître

Le thème développé sera l'identité, soit la connaissance réaliste de ses forces, de ses capacités, de ses difficultés et la reconnaissance de ces derniers par l'entourage.

Les objectifs poursuivis sont de sensibiliser la population à l'importance de prendre soin de leur santé mentale autant que de leur santé physique et aussi de proposer à la population des moyens pour maintenir et améliorer leur santé mentale. ☉



LES FONDATIONS
B.A.F.

9191-4333 Québec inc.
RRQ 8355-8244-56

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télééc.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1^{re} Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



MAISONS PRÉ-CONSTRUITES
à haut rendement énergétique certifiées

3 CONCEPTS D'ACQUISITION
Autoconstructeur / Tâches partagées / Clé en main

SUPPORT TECHNIQUE
du début jusqu'à la fin de votre projet

PLUS DE 600 PLANS DE MAISONS
CONSULTER www.maisonlaprise.com

BUREAU DE VENTE
166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5
1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBQ: 2634-7666-98



AGA de la TACA

L'Assemblée générale annuelle de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches se tiendra le vendredi 29 mai en après-midi à l'Auberge les Etchemins au 1831 route 277 à Lac-Etchemin.

De quoi parlons-nous? Des résultats de l'année, bien sûr, mais surtout de l'avenir de la TACA. Car, au 31 mars 2010, la fin du plan stratégique agroalimentaire 2005-2010 signifiera aussi la fin de la TACA dans ses mandats actuels. Nous avons donc un an pour imaginer une table agroalimentaire de concertation encore plus au service du développement de la filière régionale.

Nous invitons donc fortement les chefs d'entreprises, les élus et les intervenants à participer à cette assemblée générale annuelle 2009.

Vous pouvez confirmer votre présence auprès de Josée Boutin au 418-837-9008 poste 234. ☉

Athlétisme

Trois champions provinciaux et un nouveau record

L'année d'athlétisme intérieur est déjà terminée. Des résultats plus qu'intéressants nous permettent d'espérer davantage pour la saison extérieure. Après de multiples compétitions et qualifications, voici les résultats des provinciaux.

Provincial civil intérieur tenu à Sherbrooke du 6 au 8 mars

Stéphanie Paré: 9^e au 1200 mètres et 8^e au 800 mètres.

Audrey Bonneau: 10^e au 60 mètres, 7^e au 200 mètres et 2^e au saut en longueur.

Maxime Paré: 5^e au saut en longueur, 2^e au 150 mètres, 2^e au 1200 mètres et 1^{er} au 800 mètres.

Provincial scolaire intérieur tenu à Sherbrooke le 21 mars

Karen Tanguay: 1^{re} position au 1500 mètres marche.

Audrey Bonneau: 7^e au 60 mètres, 3^e au 200 mètres et 1^{re} au saut en longueur.

Stéphanie Paré: 9^e au 1500 mètres.

Maxime Paré: 3^e au saut en longueur, 2^e au 1200 mètres et 1^{er} au 600 mètres

Il est à noter que Maxime a établi à cette compétition un nouveau record au 600 mètres en abaissant de 2 secondes l'ancien exploit enregistré en 2000.

Félicitations à tous et bonne chance dans votre saison extérieure!

Source: Martine Fréchette





Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2009
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au C.P. 128, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho au 534, chemin St-François Ouest (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Nicole L. Couture, secrétaire

Vélothon 2009: le dimanche 31 mai

Enfourchez vos vélos au profit du service de garde

Une rencontre entre le représentant de la Municipalité en loisirs et la directrice de l'école La Francolière a permis de relancer la collaboration entre les deux partenaires pour l'activité Vélothon 2009.

L'an dernier, l'école ne s'était pas associée au Vélothon parce que le mois de juin où se déroule l'activité est un mois surchargé. La municipalisation des loisirs propose une approche différente et les objectifs ne sont pas les mêmes pour la Municipalité.

Le conseil d'établissement s'est réuni le mardi 7 avril et a donné son approbation pour le projet. Je félicite ces gens pour leur décision. C'est une première, la participation de l'école La Francolière au Vélothon est associée à une cause. Cette cause est le service de garde qui est offert aux parents de l'école en dehors des heures régulières de classe. Un service indispensable aux parents d'aujourd'hui. Donc, le Vélothon apportera une aide financière à ce service.

Rappelons que la première année, le Vélothon avait attiré plus de 150 participants. C'est un beau rassemblement qui permet aux gens de

VELOTHON



Saint-François de mieux se connaître ainsi qu'aux enfants de s'amuser et d'avoir du plaisir à pratiquer une activité sportive en famille.

Une équipe de bénévoles s'occupe présentement de la logistique et de la mise en place de la sécurité. Leur plus grande récompense, c'est votre participation.

Soyez accueillants et généreux pour tous les petits bouts de choux qui solliciteront parents, amis, oncles et tantes afin de vendre des coupons de participation au montant de 5\$ qui donnent droit de participer au Vélothon ou bien d'encourager la CAUSE. De plus, si vous encouragez un jeune, votre participation lui donnera plus de chances de gagner l'un des vélos ou casques protecteurs qui seront tirés au hasard.

À surveiller très bientôt, les directives de parcours vous seront communiquées par dépliant.

Bien à vous,

Source: Le comité du Vélothon

La science du bouche à bouche

Pourquoi les amoureux ressentent-ils une envie irrésistible de s'embrasser sur la bouche ?

Ce comportement tire probablement son origine de la becquée. Chez les oiseaux, les parents nourrissent leurs petits en introduisant des aliments en bouillie dans leur bec.

Cette façon de faire existe aussi chez des mammifères, comme les lions et les singes. Il existait sans doute chez les hommes préhistoriques. Chez l'humain, ce comportement de nourrissage se serait graduellement transformé en rituel amoureux. Le baiser sur les lèvres n'est pas pour autant universel. Ainsi, les Polynésiens, les Inuits et les Maoris préfèrent se frotter le nez et les joues en signe d'amour. Les Papous, eux, se mordillent les cils.

Cocktail bisou

Lors d'un échange de baisers, le cerveau sécrète un cocktail d'hormones :

pour diminuer le stress et créer l'attachement entre les partenaires :
l'ocytocine

pour le plaisir :
la dopamine

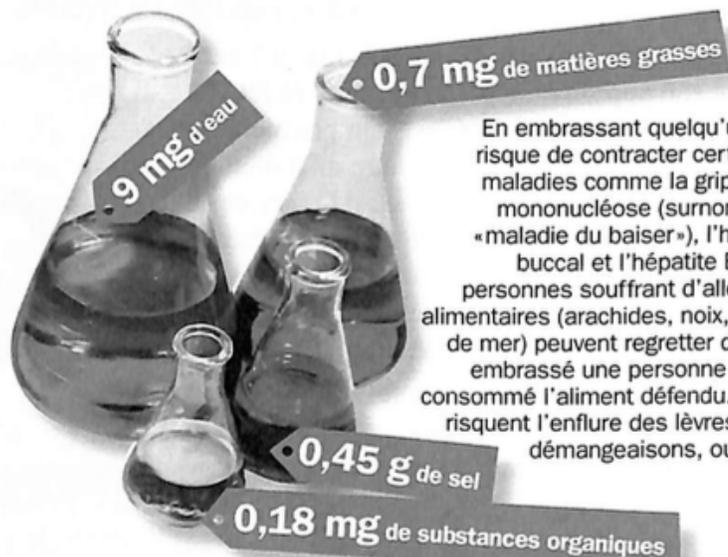
pour la mémoire :
la vasopressine

pour le bien-être et l'euphorie :
l'endorphine

Lorsque ces hormones atteignent le système nerveux, elles entraînent une cascade de réactions : accélération du pouls, transpiration, rougissement de la peau et contraction des muscles, y compris ceux du visage.

Ragoûtant !

Au cours d'un baiser profond, les partenaires échangent :



En embrassant quelqu'un, on risque de contracter certaines maladies comme la grippe, la mononucléose (surnommée « maladie du baiser »), l'herpès buccal et l'hépatite B. Les personnes souffrant d'allergies alimentaires (arachides, noix, fruits de mer) peuvent regretter d'avoir embrassé une personne ayant consommé l'aliment défendu. Elles risquent l'enflure des lèvres, des démangeaisons, ou pire.

On s'est déjà vus quelque part ?

Qu'est-ce qui fait qu'on craque pour une personne et qu'on reste de glace devant une autre ? Cela dépend d'une foule de facteurs :

- son physique
- sa personnalité
- son odeur corporelle
- notre vécu
- nos hormones

Quand on rencontre quelqu'un qui nous plaît, il semble que cela active notre mémoire émotionnelle. Sans s'en rendre compte, on cherche des rapports entre cette personne et nos expériences passées. Des souvenirs agréables nous reviennent : la voix douce de notre mère, le sourire de notre père... ou le regard de notre acteur ou actrice préféré(e) !



Fête des Mères

Je remercie ma mère

Quel que soit son âge, le plus grand cadeau qu'un enfant puisse faire à sa mère, c'est d'aimer la vie et de le montrer. Pour toutes sortes de raisons, nous avons parfois de la

difficulté à trouver notre place au soleil, et notre existence est un fardeau pour nous. Nous cherchons notre raison d'être, et notre quête prend parfois l'allure d'un combat au sein de notre famille. C'est souvent le signe que nous avons accepté de mener une vie bien à nous. Nous avons peut-être dû nous débattre pour nous affirmer mais, ce matin, c'est en adultes conscients et autonomes que nous déposons au pied de notre mère, naturelle ou spirituelle, la preuve de notre gratitude. Avec fierté, nous tendons fleurs et baisers à celle qui nous permet d'être nous-mêmes. ♦

Jean Gendron

Les amis, joignez le Club de fer

Le club de fer Les ami(e)s de St-François invite tous ceux et celles qui seraient intéressés à faire partie de la ligue de fer pour la saison 2009 à se joindre au Club. Pour informations: Richard au 418-259-2601 ou Clément au 418-248-1746. ♦

Renouvellement des abonnements pour les Fermières

Vous pouvez vous procurer des cartes auprès des membres du conseil:

Mireille Fournier 259-7526
 Monique Fiset 259-7645
 Denise Blais 259-7358
 Huguette Bouffard 259-7927
 Nicole Morin 259-2957

Le renouvellement des abonnements pour l'année 2009-2010 se fera à la réunion de mai. Les Le coût est de 21\$ (20\$ pour l'abonnement et 1\$ en support financier). ♦

Séminaire: Place à l'émergence agroalimentaire coopérative

Une journée consacrée aux innovations agroalimentaires coopératives... Venez rencontrer les initiateurs et les développeurs de ces projets inspirants, pour échanger sur les besoins, les ressources disponibles et les solutions prometteuses, pour dégager les enjeux actuels du développement agroalimentaire alternatif... L'activité se tiendra ce samedi le 2 mai de 9 h 30 à 16 h 30 au Verger Corriveau à Saint-Vallier. Information et inscription: Marie-Paule Robichaud, 418 835-1644 mariepaulerobichaud@coopquebec.coop ♦

Source : Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches

Sudoku

			2		1		5	
8			5					
6		2		4				
2	3				5			
4				2				6
			7				9	3
				6		1		8
					8			2
	7		9		2			

Moyen

Sudoku

5	8	3	4	9	2	6	7	1
9	6	2	3	7	1	8	4	5
1	7	4	8	6	5	2	9	3
6	3	5	1	8	7	9	2	4
8	1	7	2	4	9	5	3	6
4	2	9	6	5	3	7	1	8
3	5	1	9	2	6	4	8	7
2	4	6	7	1	8	3	5	9
7	9	8	5	3	4	1	6	2

Solution_avril 2009

FORMATION DE COMPOSTAGE GRATUITE

La MRC de Montmagny lance un appel à ceux qui seraient intéressés à faire leur propre compostage domestique. Une formation complète sera offerte gratuitement par un agronome certifié le :

Mercredi 6 mai 2009, 19h
 Local 236-237 de la MRC de Montmagny
 au 159 rue St- Louis

Pour les personnes intéressées voici les différentes façons de vous inscrire. Veuillez laisser vos coordonnées (nom, municipalité et numéro de téléphone) à Mme Myriam Fortin ou Mme Chantal Mercier soit :

- par courriel au mfortin@montmagny.com;
- par téléphone au (418) 248-5985, poste 254 ou 231;
- par fax au (418) 248-4624

Inscrivez-vous avant le mardi 5 mai 2009.

Faites vite les places sont limitées!

Veuillez prendre note qu'aucun composteur ne pourra être acheté sur place. Les composteurs seront vendus dans les municipalités de la MRC. Le composteur a une dimension de 3 pieds de haut par 3 pieds de largeur à la base.



Source: Myriam Fortin
 Chargée de projet en environnement
 MRC de Montmagny



2009 ^{mai}

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1 Fête internationale des travailleurs et travailleuses 	2
3	4 Réunion du conseil Semaine de la santé mentale	5 Réunion des Fermières 19h30	6 Réunion du Comité d'embellissement 19h30 	7	8 Bac bleu 	9 OUVERTURE DU DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
10 FÊTE DES MÈRES!	11 Semaine québécoise des familles	12 Exposition Artisanat des Fermières et souper spaghetti	13 Tombée du journal 	14	15 Journée internationale des familles 	16 ARBRES GRATUITS GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
17	18 Journée nationale des patriotes	19	20	21	22 Bac bleu 	23 
24	25	26	27	28	29 	30
31 Vélothon		 Sécurité routière		Soyez prudents!		

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 avril 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 mars 2009

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mars 2009 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mars 2009 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'avril 2009

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité:		
Usine d'eau potable	5 538,72	
Feux clignotants école	33,44	
Éclairage public	604,07	
Caserne incendie	382,69	
Enseigne 4-chemins	39,18	
Garage	1 083,50	
Poste surpresseur St-Pierre	390,11	
Poste assainissement Morigeau	214,44	
Parc Olivier Tremblay	53,02	
Compteur d'eau St-Pierre	28,41	8 367,58
Telus:		
Bureau, garage, service incendie, usine	738,79	
Poste surpresseur St-Pierre	92,69	831,48
Telus Mobilité, service cellulaire		28,72
CARRA, quote-part 2009		2 188,00
ADMQ, inscription cours accès aux documents municipaux		180,60
Mack Ste-Foy, valve		61,39
Olivier Denault, service rendus entretien		70,00
Yvon Lapointe, remb. taxes 2008, 2009 – service vidanges, collecte, fosse		461,88
Ultra Dépanneur St-François, essence		758,52
Influx inc., services consultatifs initiaux (étape 1) projet presbytère		2 257,50
Doris Truchon, remb. facture usine d'eau potable + entretien		20,92
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires		158,94
Paul E. Bélanger inc., réparation dommages voiture (Camille Laliberté) causés par la niveleuse		618,33

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

René Laflamme, déneigement usine d'eau potable.....	1 400,00
Soc. Ass. automobile du Québec, immatriculation balai de rue	739,00
Pintendre Autos, différentiel «pick-up»	1 154,71
Camions Sterling Lévis, pièce équipement.....	83,96
Yves Laflamme (maire), remb. inscription colloque agriculture-faune	20,00
DBO Expert inc., système enviroseptic usine eau potable	56,44
Ministre Revenu Québec, remise de mars 2009	7 839,97
Revenu Canada, remise de mars 2009	3 644,74
CARRA, remise de mars 2009	326,74
La Fabrique, loyer bibliothèque avril 2009.....	166,67
Air Liquide, location bouteilles (garage).....	204,85
Aquatech:	
Gestion et exploitation usine eau potable	5 596,72
Gestion et exploitation assainissement des eaux	1 354,50
Aréo-Feu, réparation appareil respiratoire (Service incendie).....	384,08
Arpentage Côte-du-Sud,	
honoraires professionnels subdivision cadastrale concernant	
le terrain en voie d'acquisition	823,99
Ass. Chefs Sécurité incendie, inscription Congrès directeur incendie	608,57
Autos Têtes Goulet, pièce souffleur	25,61
Bureautique Côte Sud:	
Contrat photocopieur	94,18
Encre imprimante (service incendie).....	49,65
1 caisse papier, papeterie	64,31
.....	208,14
Camion Sterling de Lévis, pièce camion Ford.....	127,05
CHS. N. Paquet, matériel usine eau potable	250,08
Commairco, pièce et main-d'œuvre (Usine eau potable)	1 222,97
Commercial Maintenance Chemical Corp, dégraisseur (Usine eau potable)	129,85
Corporation Touristique Berthier, contribution Fête Arts et Traditions	50,00
CSST, avis de cotisation 2009.....	10 701,07
Distribution ABR, dégraisseur (garage).....	671,61
Entreprises Camille Ouellet & Fils inc., matériel usine d'eau potable.....	59,35
Excavations Chanel & Fils:	
Excavation + marteau hydraulique (bris aqueduc).....	1 032,81
Nettoyage fossé obstrué.....	519,23
.....	1 552,04
FQM, facturation Dicom.....	135,79
Garage J. G. Rémillard, nez et patins (charrue).....	810,84
GENEQ inc., pluviomètre métrique avec support (ass. des eaux).....	66,60
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse (frein, joint, etc...)	696,16
Jocelyne Noël, entretien bureau mars	105,00
John Meunier, produits (Usine eau potable)	696,34
L'Arrêt Stop:	
Essence camion GMC	55,05
Essence camion incendie	50,01
.....	105,06
L'Écho de St-François, publicité de mars et avril	765,00
Les Alarmes Clément Pelletier:	
Remplacement panneau incendie et détecteur de fumée (M. Parioisse)	859,76
Service surveillance 2009-2010.....	162,54
.....	1 022,30
Les Concassés du Cap, collecte de mars vidanges	4 829,21
Les Entreprises Rémillard & Fils,	
sillons dans les champs - 11½ hres à 150\$/hre + transport.....	2 048,69
Martin Simard Transport, 221,25 m³ transport de neige à .983/m³.....	245,49
Martineau Express, transport colis.....	58,06
Maxi Métal, matériel service incendie «Nozzel» à mousse usiné	104,97
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées	1 107,30
Microplus et Dumoulin Montmagny, câble pour informatique	37,23
Mobilité Plus inc., location téléavertisseurs	161,19
MRC de Montmagny:	
Composteurs en plastique.....	200,00
Bacs roulants bleus	635,71
Collecte sélective tonnage janvier, février.....	1 090,84
1 ^{er} versement quote-part.....	40 016,34
.....	41 942,89
Municipalité St-Raphaël, entraide service incendie.....	142,69
Novicom, batterie et programmer radio (Service incendie).....	187,65
Philius Blais & Fils, 6 transports à 60\$/unité - sable et sel 12%.....	406,35
Philippe Gosselin et Ass.	
1209.7 litres à .5790 huile chauffage Maison Parioisse	790,60
1 131 litres à .5190 huile à chauffage M. Parioisse	662,57

649.2 litres à .5790 huile chauffage Garage	424,28	
807,1 litres à .5190 huile à chauffage Garage	472,81	
1264.3 litres à .5790 huile chauffage Presbytère.....	826,28	
393.5 litres à .7885 diesel	350,21	
1 380,30 litres à .7195 diesel	1 121,00	
2 092 litres à .7085 diesel	1 673,01	6 320,76
Pièces d'Autos Carquest, pièces		
Équipement.....	123,16	
Souffleur	291,26	
Camion GMC	383,81	798,23
Pièces d'Autos GGM, pièces		
Équipement.....	66,51	
Mack	53,76	
Souffleur	7,44	
Ford 10 roues	108,91	
Balai de rue.....	404,53	641,15
Pneus André Ouellet, réparation crevaison camion service incendie	35,27	
Praxair, 3 729 m ³ à .3624 oxygène + oxygène FMB – usine eau potable.....		3 072,04
Propane GRG:		
638.4 litres à .4070 propane Caserne incendie	293,28	
663,2 litres à .4420 propane Caserne incendie	330,87	624,15
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....		107,92
Réal Huot inc.:		
Matériel aqueduc	160,29	
Asphalte froide 56 sacs de 30 kg à 8,50\$	537,29	
Grilles fonte grise (égout).....	683,69	1 381,27
Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement février 2009.....		2 841,39
REM, pièces réparation souffleur		286,28
Scaphandre Autonome, plein d'air (service incendie)		132,05
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers		
Maison Paroisse (vanité, chauffe-eau).....	728,93	
Camion GMC	12,29	
Balai de rue.....	16,45	
Voirie (Garage)	519,33	
Service incendie.....	117,81	1 394,81
Spécialité de Moteurs Berthier inc., pompe camion Mack		421,05
Supérieur Propane, location bouteilles (garage).....		27,09
Thibault Montmagny:		
Alignement aux 4 roues camion	131,98	
Pièces camion GMC	139,86	271,84
Traction Québec (260), matériel balai de rue		104,90
Transport Adapté Vieux-Quai, transport adapté février et mars 2009		312,39
Transport Gilmyr inc., vérification camion (Dodge 61) voirie		146,74
Ultra Dépanneur St-François, essence		580,53
Unibéton:		
165,44 t.m. à 15,85/t.m. sable et sel 12% + surcharge		3 165,70
+ redevances municipales.....		279,29
18.96tm criblure de pierre à 11.25 + manutention.....		3 444,99
Ville de Montmagny:		
Formation pompier I (Sébastien Morneau).....	500,00	
Quote-part Cour municipale	877,04	1 377,04
Wurth, pièces équipement.....		43,89
TOTAL:		135 447,16

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La Municipalité avait demandé au directeur de signifier par écrit au ministère des Transports qu'elle n'était pas satisfaite de la signalisation concernant le pont sur la Montée de la Rivière du Sud (Pont Rivard) suite aux travaux qui ont été faits à l'automne 2008. Voici la réponse du ministère suite à la réception de cette lettre:

«À la fin de l'automne 2008, pour faire suite à une plainte de votre municipalité, l'affichage mis en place fut réévalué, ajusté et jugé conforme.

Nous prenons cependant en considération votre demande et le site sera réévalué dans son ensemble en reconsidérant la topographie particulière dans ce secteur.»

Une copie de la lettre est remise à chacun des élus.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud aura à adopter lors d'une séance ultérieure un règlement (no 219-2009) qui va modifier le règlement no 110-1990 relatif au plan d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté pour signifier qu'un règlement va être adopté lors d'une séance ultérieure et que ce dernier va modifier le règlement n° 110-1990 relatif au plan d'urbanisme.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud aura à adopter lors d'une séance ultérieure un règlement (no 220-2009) qui va modifier le règlement no 111-1990 relatif au zonage.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté pour signifier qu'un règlement va être adopté lors d'une séance ultérieure et que ce dernier va modifier le règlement no 111-1990 relatif au zonage.

MUNICIPALISATION DES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

Depuis quelques années, la Municipalité envisageait de municipaliser les Loisirs St-François de Montmagny inc. Pourquoi? Pour dégager les bénévoles qui travaillent fort pour organiser des activités et qui s'essouffent de plus en plus parce que ce sont toujours les mêmes qui mettent l'épaule à la roue. Aussi, pour avoir du côté des élus un suivi plus détaillé des revenus et des dépenses. Bref, ce sont les raisons principales qui poussent le Conseil municipal à intégrer le service des Loisirs aux autres services qu'offre la Municipalité à sa population.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de prendre en charge la totalité de son service des Loisirs;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut que les postes budgétaires de la charte de comptes des Loisirs St-François de Montmagny inc. soient transférés et intégrés à ceux de la Municipalité;

ATTENDU QUE tous les membres actuels du Conseil d'administration de «Les loisirs St-François de Montmagny inc.» seront rencontrés et avisés de cette décision;

ATTENDU QUE ce changement de cap doit se faire de façon harmonieuse;

ATTENDU QU'il faut expliquer aux bénévoles qu'ils vont continuer à avoir un rôle primordial à jouer;

ATTENDU QUE la municipalisation des Loisirs va obliger à poser certains gestes administratifs tels:

- 1) Abolition de la Charte des Loisirs St-François de Montmagny inc.
- 2) Abolition des numéros de TPS et de TVQ
- 3) Aviser l'inspecteur général des institutions financières

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de municipaliser son service des Loisirs;

QUE cette démarche permette aux élus de faire un suivi plus rigoureux des revenus et des dépenses au niveau des Loisirs;

QUE ce changement permette aux élus de répondre de façon mieux informée aux questions des contribuables portant sur les loisirs;

QUE la municipalisation des Loisirs permette aux bénévoles de canaliser leur énergie sur l'organisation d'activités;

QUE la Municipalité a l'intention de mieux soutenir et de mieux encadrer ses bénévoles et pour ça, elle entend les rencontrer afin de trouver une formule qui pourrait convenir à tout le monde;

QUE la municipalisation des Loisirs devrait favoriser l'arrivée de nouveaux bénévoles et encourager ceux déjà en place parce que, justement, ils n'auront plus à s'occuper du volet administratif.

RECYC-QUÉBEC (à titre informatif)

Recyc-Québec annonce que plus de 41 millions de dollars seront partagés entre les organismes municipaux qui ont assumé la collecte sélective des matières recyclables en 2007. C'est donc une augmentation de 13,8 millions de dollars par rapport aux montants versés l'année précédente.

La compensation estimée qui sera remise à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la collecte sélective des matières recyclables de l'année 2007 devrait être de 4 000\$ environ.

EXPERTISE DE BPR CONCERNANT L'ÉTAT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC DANS LE VILLAGE

Voici un rappel des événements:

- 1) Le 8 décembre 2008, le Conseil municipal a retenu les services de BPR Infrastructures inc. pour faire une expertise plus approfondie sur l'état de la conduite d'aqueduc située entre le 303 et le 707 chemin St-François Ouest. Par contre, avant de commencer cette expertise, la Municipalité vous demandait un budget d'honoraires pour effectuer toutes les activités décrites dans votre lettre du 26 novembre 2008.
- 2) Le 28 janvier 2009, le directeur vous a transmis certains renseignements afin de vous aider à déterminer si la conduite d'aqueduc devait être remplacée ou non.
- 3) Aujourd'hui, BPR Infrastructures inc. révèle à la Municipalité son appréciation de l'état de la conduite d'aqueduc. Un document est remis à chacun des élus. Sur ce document, BPR propose un budget d'honoraires professionnels d'environ 3 000\$ pour apporter des modifications au plan d'intervention. Ce montant inclut les activités suivantes:
 - analyse du dossier
 - avis produit le 20 novembre 2008
 - recherche d'intrants auprès de la Municipalité
 - vérification des indicateurs et calculs des nouveaux indicateurs en fonction des nouveaux intrants fournis par la Municipalité
 - rédaction d'une lettre technique modifiant le plan d'intervention
 - coordination avec le MAMROT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut faire la preuve auprès du MAMROT que l'état de sa conduite d'aqueduc ne justifie pas qu'elle soit remplacée immédiatement entre le 303 et le 707 chemin St-François Ouest;

CONSIDÉRANT QUE cette justification ne peut se faire que par une firme d'ingénieurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition d'un budget d'honoraires de trois mille dollars (3 000\$) de «BPR Infrastructures inc.» pour apporter des modifications au plan d'intervention déposé en avril 2007;

QUE BPR Infrastructures inc. fasse rapidement pour acheminer les modifications au MAMROT car les travaux dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence doivent être faits d'ici le 31 décembre 2009, que ce soit pour la voirie ou encore pour la réfection du tuyau d'aqueduc.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 218-2009

Le règlement no 218-2009 est un règlement d'emprunt de l'ordre de 175 000\$ sur 10 ans qui a été adopté le 2 février 2009. Cet emprunt va servir à acquérir le terrain de madame Yvonne Morin-Théberge à des fins de développement domiciliaire.

Le tout est en voie de se réaliser par voie d'expropriation.

Ledit règlement d'emprunt a été acheminé au MAMROT (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) pour fin d'approbation, le 7 février 2009.

À titre d'information, le directeur vous avise qu'il est toujours en attente de l'approbation dudit règlement d'emprunt.

EMPRUNT TEMPORAIRE

M^e Yves Boudreault qui représente la Municipalité dans ce dossier demande de contracter un emprunt temporaire auprès d'une institution financière et de lui faire parvenir un chèque de l'ordre de 126 000\$ (qui représente environ 70% de l'emprunt) qui sera gardé en fiducie à titre d'indemnité provisionnelle.

Autorisez-vous le directeur à contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud et à poursuivre la procédure dans ce dossier?

Évidemment, cet emprunt temporaire ne doit être contracté que lorsque le MAMROT aura donné son approbation au règlement d'emprunt no 218-2009.

CONSIDÉRANT QU'un jugement sera rendu par le tribunal d'expropriation et que la Municipalité devra verser immédiatement après jugement 70% de la somme totale, déterminée par le juge, à l'expropriée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à aller contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud aussitôt après qu'il aura reçu l'approbation du règlement d'emprunt no 218-2009 du MAMROT.

RÉCUPÉRATION TPS-TVQ

Planitaxe (Éthier avocats inc.) est spécialisée dans le recouvrement de la TPS et de la TVQ en regard des dispositions législatives en vertu de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

Planitaxe offre ses services aux municipalités qui le désirent de les représenter et d'agir en leur nom pour toutes réclamations soumises auprès des autorités fiscales.

En considération de la fourniture des services, la municipalité versera à Planitaxe, pour le travail exécuté, une commission équivalant à 35%, calculée en fonction des montants récupérés des autorités fiscales, en capital et intérêts.

Lesdits honoraires ne deviendront exigibles que lorsque les remboursements, notes de crédit ou compensations auront été accordés à la Municipalité par les autorisés fiscaux. Advenant le cas où il y aurait absence de montants réclamés et accordés, la municipalité n'aura aucun frais ou déboursé à payer en faveur de Planitaxe.

Est-ce que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est intéressée par cette proposition?

CONSIDÉRANT QUE les honoraires versés à Planitaxe inc. correspondent à une commission équivalant à 35%, calculée en fonction des montants récupérés des autorités fiscales;

CONSIDÉRANT QUE lesdits honoraires ne deviendront exigibles que lorsque les remboursements, notes de crédit ou compensations auront été accordés à la Municipalité par les autorités fiscales;

CONSIDÉRANT QU'advenant le cas où il y aurait absence de montants réclamés et accordés, la Municipalité n'aura aucun frais ou déboursé à payer en faveur de Planitaxe;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le contrat de services que lui présente «Planitaxe (Éthier avocats inc.)» et autorise le directeur général à le signer.

ÉTATS FINANCIERS 2008

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2008 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

La vérification des livres a été faite par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.». Ces derniers se sont vus confier le montant par la Municipalité. Aussi, expriment-ils leur opinion sur les états financiers de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008.

Les revenus de l'exercice 2008 sont de deux millions quatre cent six mille quatre cent soixante-deux dollars (2 406 462\$). Les dépenses de fonctionnement sont de deux millions trois cent dix-sept mille deux cent cinquante-six dollars (2 317 256\$). Donc, le surplus de fonctionnement avant la conciliation à des fins fiscales est de quatre-vingt-neuf mille deux cent six dollars (89 206\$).

Les activités financières sont:

- Remboursement de la dette à long terme: 195 207\$
- La Municipalité a affecté cent mille dollars (100 000\$) de son surplus accumulé.
- Pour l'année financière 2008, il y a un déficit de fonctionnement de l'ordre de vingt-huit mille neuf cent soixante-six dollars (28 966\$). En 2007, la Municipalité avait dégagé un surplus d'opération de quarante-huit mille trois cent soixante-trois dollars (48 363\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2008 sont de dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cent vingt dollars (17 483 520\$).

La dette à long terme s'élève à sept millions soixante-trois mille sept cent cinquante-quatre dollars (7 063 754\$). En 2007, elle s'élevait à sept millions deux cent soixante mille cinq cent cinquante-neuf dollars (7 260 559\$). Donc, elle a été réduite de cent quatre-vingt-seize mille huit cent cinq dollars (196 805\$).

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante:

	2008	2007
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 143 444	1 214 601
Organismes municipaux (St-Pierre et Berthier)	1 586 183	1 636 457
À la charge d'une partie des contribuables	3 381 789	3 578 875
À la charge de l'ensemble des contribuables	952 338	830 626
	7 063 754	7 260 559

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$ et aucune somme n'est engagée en 2008.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2008 est préparé et soumis par la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c. dûment mandatée par la Municipalité à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008, tel que préparé par la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PÉRIODE DU 15 MAI 2009 AU 15 MAI 2010

Le montant de la prime pour 2009 s'élève à 66 804\$. L'an dernier, le montant de la prime était de 64 923\$. Ça représente une hausse de l'ordre de 3% qui est justifiée par une indexation apportée sur la valeur de nos bâtiments et de leur contenu.

Le directeur remet aux élus un document plus explicite sur les conditions particulières de la police.
Est-ce que la Municipalité accepte ces conditions de renouvellement?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la note de couverture que lui présente «Groupe Ultima inc.» représentant autorisé de la Mutuelle des Municipalités du Québec au montant de soixante-six mille huit cent quatre dollars (66 804\$) taxes incluses;

QUE la période d'assurance s'échelonne du 15 mai 2009 au 15 mai 2010;

QUE monsieur le Maire et le directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD (à titre informatif)

Le 15 mars 2009, le ministère des Transports avisait la Municipalité que le pont de la Montée de la Rivière du Sud avait fait l'objet d'une évaluation de sa capacité structurale.

Les experts du ministère des Transports ont établi que dans son état actuel, le pont n'était pas apte à supporter les charges légales autorisées actuellement sur les routes du Québec. Les résultats des évaluations ont établi que les charges de véhicules admissibles sur le pont doivent être réduites à 26 tonnes pour les camions porteurs à une seule unité, à 40 tonnes pour les camions semi-remorques et 52 tonnes pour les trains routiers.

Compte tenu que la gestion de ce pont est prise en charge par le ministère des Transports du Québec depuis l'adoption du décret 1176-2007 le 19 décembre 2007, ce dernier va procéder dans les meilleurs délais à la mise en place de la signalisation requise à cet effet.

Étant donné que la Montée de la Rivière du Sud est de juridiction municipale, le ministère demande à la Municipalité d'aviser les différents transporteurs et résidents de notre milieu de cette situation.

Le directeur général va aviser la population dans la prochaine édition du journal local L'Écho de St-François et par voie de circulaire lorsque le ministère aura installé la nouvelle signalisation déterminant le poids des camions autorisés à emprunter ce pont.

COMITÉ DES PATRIOTES DE LA CÔTE DU SUD

Pour la cinquième année, le Comité des patriotes de la Côte-du-Sud organise le souper des patriotes qui se tiendra cette année au restaurant La Couvée de l'hôtel L'Oiselière à Montmagny. Ce souper est l'occasion de souligner la Fête nationale des patriotes, fête de ceux qui ont lutté hier pour la démocratie et la liberté. Il s'agit d'une fête non partisane qui a été fréquentée depuis 2005 par des citoyens de toutes tendances politiques comme l'étaient les patriotes eux-mêmes.

Ça va avoir lieu dimanche le 17 mai à 18 heures. En plus de votre présence, une commandite serait grandement appréciée. Le repas coûte 50\$.

La Municipalité ne contribue pas à cette activité. Chacun, à titre personnel, est cependant libre d'y participer.

MUNICIPALITÉ-LOISIRS

a) Moniteur(trice)s pour le terrain de jeux 2009

Dans le journal l'Écho de Saint-François a paru dans l'édition de mars 2009 une annonce pour recruter les prochain(e)s moniteur(trice)s pour le terrain de jeux été 2009. Les candidat(e)s ont jusqu'au 30 avril pour faire parvenir leur c.v. au bureau municipal.

Le nombre de candidat(e)s retenu(e)s sera en fonction du nombre d'inscriptions.

Les élus auront à déterminer le taux horaire qu'ils accordent aux candidat(e)s retenu(e)s. Le directeur remet aux conseillers des renseignements utiles sur lesquels ils pourront se baser.

b) Personnel pour la piscine à l'été 2009

À l'été 2008, le personnel à la piscine était composé de 4 moniteurs. Normalement, c'est le nombre de candidats qu'on retient pour le bon fonctionnement de la piscine.

Même si aucune annonce n'a paru pour des moniteurs à la piscine, déjà quelques c.v. sont entrés. Quelle méthode voulez-vous que l'on préconise?

- 1) Une annonce dans notre journal local
- 2) Contact direct au téléphone
- 3) Autres suggestions

Je rappelle aux élus qu'on ne s'improvise pas moniteur à la piscine. Il faut avoir suivi des cours obligatoires.

Là aussi, il va falloir déterminer le salaire que vous leur consentez.

À la prochaine séance en comité, soit le 27 avril prochain, les salaires des moniteurs du terrain de jeux et de la piscine, pour la saison d'été 2009, seront déterminés.

MANDAT À ACCORDER POUR INGÉNIEUR, ARPENTEUR ET NOTAIRE

La Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud se prépare à acheter un terrain à des fins de développement domiciliaire. Quand ce sera fait, la Municipalité devra mandater un ingénieur pour réaliser un plan d'aménagement, un arpenteur pour faire la subdivision des terrains et un notaire si besoin est.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services des professionnels suivants pour le futur développement domiciliaire de la Municipalité:

Firme d'ingénieur: Noram Experts-Conseils inc.

Firme arpenteur: Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c. (Claude Arsenault)

Firme notaire: Marc Boulanger, de Boulanger, Dolan, Denault

OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA CORPORATION DU FOYER

La Corporation du Foyer a été fondée en 1969. À l'époque, elle avait été créée en vue d'une construction éventuelle d'un foyer pour personnes âgées. Ce projet n'a jamais vu le jour et le comité exécutif veut dissoudre la Corporation du Foyer. Aussi, offre-t-elle à la Municipalité la possibilité d'acheter le terrain situé au bord de la 5^e rue Est (où est le Parc Franco-Fun). Ce dernier couvre une superficie de 11 850 m² (131,68 m de large x 105,97 m de profond) et est évalué à 25 500\$.

Est-ce que la Municipalité est prête à acheter ledit terrain? Le directeur rappelle aux élus que les équipements du parc récréatif sont sur le terrain appartenant à la Corporation du Foyer. Ne serait-ce pas l'occasion de régulariser cette situation incongrue.

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif de la Corporation du Foyer St-François de Montmagny s'apprête à dissoudre cette entité;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Foyer St-François de Montmagny est propriétaire d'un terrain au sud de la 5^e Rue Est d'une superficie de 11 850 mètres carrés dont elle veut se départir;

CONSIDÉRANT QUE des équipements récréatifs pour les enfants appartenant à la Municipalité sont installés depuis plusieurs années sur un terrain ne lui appartenant pas;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Foyer St-François de Montmagny inc. offre à la Municipalité la possibilité de l'acheter et ainsi de régulariser la situation dénoncée dans le troisième considérant (le terrain est évalué à 25 500\$);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud achète avec garantie légale, libre de toute priorité, redevance et hypothèque quelconque et avec possession immédiate, du Foyer St-François de Montmagny, l'immeuble suivant, savoir:

Un immeuble désigné comme étant le lot numéro trois millions quatre cent soixante-seize mille trois cent quatre-vingt-un (Lot 3 476 381) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Le tout, sans bâtiment dessus construit, mais avec circonstances et dépendances.

QUE cette vente soit faite pour le prix de quinze mille dollars (15 000,00\$) payé comptant.

QUE le maire, monsieur Yves Laflamme, et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Corporation municipale ledit acte de vente, à y consentir toutes les clauses et conditions qu'ils jugeront nécessaires; tous documents signés par eux lieront la Corporation municipale.

PACTE RURAL 2007-2014 (À titre informatif)

Le Gouvernement a augmenté les sommes allouées au pacte rural 2007-2014 dans la MRC de Montmagny. Pour St-François-de-la-Rivière-du-Sud, ça se traduit de la façon suivante:

AVANT L'AUGMENTATION	APRÈS	HAUSSE DE
35 000\$ à raison de 5 000\$/année	53 224\$	18 224\$

Donc, au 31 mars 2009, la Municipalité avait un montant de 25 000 d'engagé. Ce qui signifie qu'elle dispose encore d'une somme de 28 224\$.

Un tableau est remis à chacun des élus.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives vise à permettre, à la faveur d'une aide financière du gouvernement du Québec, la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives.

Les travaux admissibles doivent avoir trait à la construction, à la rénovation, à l'aménagement et à la mise aux normes d'installations sportives et récréatives.

Les Loisirs St-François présentent un projet dans le cadre de ce programme. Le projet consiste à améliorer la mise aux normes de ses installations au sous-sol, notamment dans la partie où il y a de l'équipement pour s'entraîner (tapis roulant, ellipse, bicyclette stationnaire, poids et haltère etc.). L'amélioration consiste à:

1. Installer un panneau électrique
2. Améliorer l'éclairage
3. Installer une sortie d'échangeur d'air
4. Installer des prises additionnelles
5. Installer une sortie d'air climatisé
6. Protéger les équipements sur place et à venir en installant un système de sécurité.

Le coût total estimé pour ces travaux, avant taxes, s'élève à 6 457\$.

L'aide financière ne pourra excéder 50% du coût maximal admissible.

Est-ce que la Municipalité donne son aval à la présentation de ce projet?

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives vise à permettre la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT QUE les travaux énumérés dans le formulaire rejoignent précisément l'esprit du Programme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à présenter ce projet;

QUE la Municipalité confirme qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

VARIA

- A) Signature de l'entente de services d'ingénierie pour le projet de réaménagement du presbytère

La firme d'ingénieurs «Influx inc.» a présenté une offre de services à la Municipalité pour le réaménagement du presbytère. Est-ce que le Conseil municipal l'accepte?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a besoin des services d'un ingénieur pour évaluer la solidité de la structure du presbytère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a amassé suffisamment de dons et de prêts pour se permettre de retenir les services d'un ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE tout projet de moyenne importance requiert les services d'une firme d'ingénierie surtout en ce qui regarde un édifice à caractère public;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à signer l'entente de services d'ingénierie 09-03-18 proposée par la firme «Influx inc.» qui va s'articuler principalement en quatre étapes:

- 1- Les services consultatifs initiaux
- 2- Les études préparatoires requises
- 3- Les plans et devis préliminaires
- 4- Les plans et devis détaillés

B) Projet de développement domiciliaire à Morigeau

Lors de l'assemblée publique, des résidents à Morigeau ont déposé une lettre où ils énumèrent une série d'accommodations qu'ils aimeraient que le promoteur prenne en compte dans son futur développement. À cette lettre est jointe une pétition signée par 7 personnes.

Le Conseil municipal va rencontrer le promoteur et lui faire part du contenu de la lettre déposée par ces citoyens.

Le Conseil municipal rappelle à ces gens concernés que le promoteur doit fournir un plan de développement accrédité par un ingénieur avant d'entreprendre les travaux.

Entre-temps, la Municipalité continue la procédure. C'est-à-dire qu'elle présente ses avis de motion au point no 3 qui va modifier le règlement no 110-1990 relatif au plan d'urbanisme et au point no 4 qui va modifier le règlement no 111-1990 relatif au zonage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Presbytère

Une contribuable dépose une lettre où elle fait la demande suivante: elle veut obtenir une copie des coûts concernant les réparations du presbytère en 6 loyers réalisées par les architectes Fontaine et Gauthier.

D'autres questions sont posées par rapport au bâtiment du presbytère.

- Approches des ponts

On relève que certains des poteaux des approches des ponts sont trop petits et qu'ils devraient être remplacés par des plus gros.

Les 15 premiers mètres de chaque côté des ponts appartiennent maintenant au ministère des Transports. Donc, ça ne relève plus de la Municipalité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.



M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

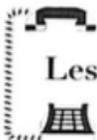
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

COMPTES PAYÉS EN MARS 2009

Brasseries Labatt, bière.....	1 336,55
Bureautique Côte-Sud enr., marqueurs, post-it.....	8,42
Daniel Bonneau, matériel pour bar sur roulette.....	124,40
Dépanneur Ultra, fournitures restaurant sous-sol.....	114,98
Julie Labelle, 2e versement cours cardio & 17 et 24 mars.....	450,00
La Volière, traiteur souper Pieds Gelés.....	1 760,85
Lynda Caron, remb. cours pilates.....	60,00
Molson Canada, bière.....	549,06
MS2 Contrôle inc., réparation moteur circulateur.....	355,56
Mun. St-François, 1er versement taxes.....	1 026,62
Philippe Gosselin, 1 178,8 litres d'huile à chauffage à .5190.....	690,57
Pro-Net Montmagny inc., décapage, cirage plancher Loisirs.....	1 535,10
René Samson, ampoules.....	47,01
Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers d'entretien.....	28,20
Telus Québec, services et interurbains.....	437,36
Vidéotron, câble.....	43,74
TOTAL:	8 568,42

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN MARS 2009

Badminton.....	90,00
Bar.....	713,20
Boisson.....	150,00
Commandite 2008 de Gym-santé.....	2 000,00
Commandite pour festival des Pieds gelés.....	50,00
Contribution municipale.....	10 000,00
Magasin sous-sol.....	56,00
TOTAL	13 059,20



Les Petites annonces de L'Écho

Théberge Aération

Pour vos travaux de déchaumage, aération, tonte de gazon, la solution THÉBERGE AÉRATION. Stéphane: 418-259-2769 ou 418-234-7400. 3fs

Service de garde en milieu familial

Place disponible dès maintenant pour un enfant âgé de 18 mois et plus. Tarif de 7\$ par jour. Contactez Maggy Gendron au 259-2012. 1fs

FERME HORTICOLE

Lajoie



JEAN-FRANÇOIS LAJOIE

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

DEVENEZ MEMBRE EN 2009

Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de *L'Écho de Saint-François* pour l'année 2009.



Membre organisme

Société conservation du Patrimoine
Le Cercle de Fermières
Club d'Âge d'Or
Comptoir d'Entraide
Club de Pétanque
Centre Gym Santé
Garde paroissiale St-François

Membre individuel

Raynald Laflamme
Denis Blais
Jean Gendron
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Louisette Pellerin
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Nicole L. Couture
Pierre Cauffopé
Jacques Boulet
Christiane Bombardier
Nicole Rémillard

Angèle Morin
Yves Laflamme
Michel Lamonde
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Gabriel Picard
Blanche Bonneau
Simon Rousseau
Diane Rousseau
Dr Simon Morin
France St-Hilaire
Aurèle Gendron
Valérie Savoie
Daniel Roy
Yolande Lachance
Madeleine Gendron (N)
Mireille Fournier (N)
Réjean Pellerin (N)
(N): Nouveau membre

Les allergies SAISONNIÈRES :



PRÉVENTION ET SOULAGEMENT

Le printemps ramène son soleil tant espéré, mais aussi son éventail d'allergies aux différents pollens de bourgeons et de fleurs.

Leurs caractéristiques : démangeaisons des yeux, du nez et du palais, éternuements et écoulement nasale clair, larmolement, congestion nasale et maux de tête, toux et essoufflement. Plusieurs produits existent pour soulager ces symptômes. Demandez conseil à votre pharmacien pour choisir le meilleur produit pour vous.

Pour prévenir l'apparition des symptômes : garder portes et fenêtres de la maison fermées et utiliser un climatiseur avec filtre, conduire avec les vitres de l'auto fermées, éviter les champs pendant la saison de pollinisation.

Demandez notre brochure *Allergies saisonnières* offerte gratuitement en succursale.

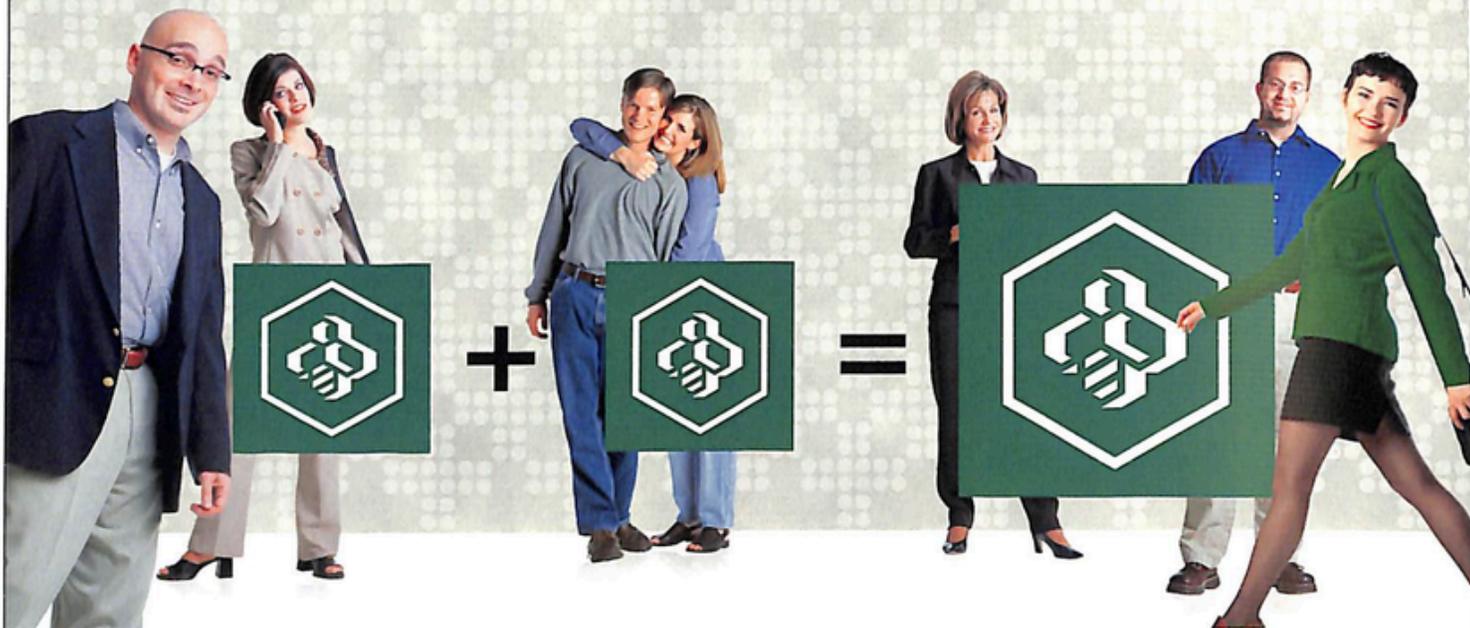
Une exclusivité de

Proxim

PIERRE MARTIN
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François
418 259-7728

INVITATION

SOIRÉE D'INFORMATION



C'est une invitation à participer à une soirée d'information portant sur un projet d'avenir

LE REGROUPEMENT

des caisses populaires Desjardins de Berthier-sur-mer
et de la Rivière du Sud

Date : Le mercredi 20 mai 2009 à 20 h

Lieu : École des Tilleuls — 620, rue Principale, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Pour plus d'information :
418 259-7786



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud